

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS
 (France) 3 mois 6.— 6 mois 10.— 1 an 18.—
 Suisse Fr. 2.50 6.— 10.— 18.—
 Etranger 4.— 10.— 18.— 24.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
 Compte de chèques postaux 124 84

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicité
S.Y.A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-Martin
Fribourg

PRIX DES ANNONCES

| | |
|--|----------------------|
| Colonne : 1 ^{re} insertion 25 cent. | 1 ^{er} jour |
| 2 ^e et 3 ^e insertions 20 cent. | |
| 4 ^e et 5 ^e insertions 15 cent. | |
| 6 ^e et 7 ^e insertions 10 cent. | |

En sus : 10 cent. par ligne pour les annonces de 10 jours et au-dessous.
 50 cent. par ligne pour les annonces de 15 jours et au-dessous.
 1 franc par ligne pour les annonces de 20 jours et au-dessous.
 1 franc 50 par ligne pour les annonces de 30 jours et au-dessous.
 2 francs par ligne pour les annonces de 45 jours et au-dessous.
 3 francs par ligne pour les annonces de 60 jours et au-dessous.
 4 francs par ligne pour les annonces de 75 jours et au-dessous.
 5 francs par ligne pour les annonces de 90 jours et au-dessous.
 6 francs par ligne pour les annonces de 105 jours et au-dessous.
 7 francs par ligne pour les annonces de 120 jours et au-dessous.
 8 francs par ligne pour les annonces de 135 jours et au-dessous.
 9 francs par ligne pour les annonces de 150 jours et au-dessous.
 10 francs par ligne pour les annonces de 165 jours et au-dessous.
 11 francs par ligne pour les annonces de 180 jours et au-dessous.
 12 francs par ligne pour les annonces de 195 jours et au-dessous.
 13 francs par ligne pour les annonces de 210 jours et au-dessous.
 14 francs par ligne pour les annonces de 225 jours et au-dessous.
 15 francs par ligne pour les annonces de 240 jours et au-dessous.

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

La préparation de la réponse aux contre-propositions allemandes. Le Saint-Siège et les missions. Le cas de la république rhénane.

La nouvelle que donne un journal de la signature de la paix samedi prochain est presque certainement fautive. Peut-être veut-on dire que le conseil des Quatre sera prêt pour samedi à remettre la réponse aux contre-propositions allemandes. Ce sera le dernier mot des Alliés, qui partiront aussitôt pour Berlin, puis pour Weimar où l'Assemblée nationale allemande se prononcera. Elle devra le faire dans un temps très court. Les Alliés font quelques concessions à l'Allemagne. Le conseil des Quatre semblait décidé à leur donner une satisfaction sur la frontière orientale, mais aussitôt on a protesté que cette satisfaction ne devait pas être fournie au détriment des frontières de Pologne. M. Orlando a quitté les Quatre pour aller s'entretenir avec le vice-président de son conseil, M. Colosimo, à Oulx, l'une des gares frontalières italiennes. Il lui apporte l'arrangement de l'Adriatique.

Le *Corriere d'Italia* dit que la délégation italienne à la conférence de Paris a pris nettement parti pour la révision du traité de Versailles.

A propos des articles du traité de Versailles concernant les missions allemandes, l'*Osservatore romano* fait remarquer que toutes les missions catholiques, leur personnel et leurs biens, dépendent directement du Saint-Siège. Aucun prêtre, religieux ou séculier, ne peut se rendre dans les lieux de missions sans être muni de « lettres patentes » de la Congrégation de la Propagande. Selon la divine constitution de l'Eglise, le Pape a le droit d'envoyer dans les missions des apôtres de toutes les nationalités. Exclure une nation de l'apostolat, ce serait limiter en quelque sorte le droit divin. Quant aux propriétés des missions, c'est la Propagande qui a été reconnue légalement et à maintes reprises légitime propriétaire des biens des missions catholiques.

Quelles que soient les intentions des diplomates de Versailles, — et l'*Osservatore* n'en veut pas juger — l'organe du Vatican insiste sur les graves dangers dont sont menacées les missions allemandes. Les articles 122 et 438 du traité de paix portent atteinte, dit-il, aux droits du Saint-Siège, et le Saint-Siège ne pouvait pas demeurer indifférent au sort de missions qui ont bien mérité de l'Eglise et de la civilisation chrétienne.

« Les puissances victorieuses de l'Allemagne, ajoute-t-il, veulent évidemment détruire toute influence allemande en dehors de l'Allemagne, et, par les deux articles en question, elles visent à lui enlever l'influence que pouvaient lui fournir les missions allemandes ; là est évidemment la raison politique que les a inspirés. Mais il ne faut pas oublier que, si un missionnaire allemand, oubliant sa mission spirituelle, voulait par aventure se transformer en un agent ou agitateur politique, il y aurait toujours un moyen légal d'empêcher pareil abus, celui de recourir au Saint-Siège, lequel, par l'intermédiaire de la Propagande, ne manquerait certes pas de rappeler le missionnaire à l'observation de ses devoirs. »

Il est assez curieux de constater que la marche des armées qui encerclent Pétersbourg s'opère d'après un plan qui aurait déjà été conçu par les Allemands et qui consiste à couper la capitale de toutes relations avec le sud. L'investissement de la ville est un fait à peu près accompli. Les lignes de la Baltique (Narva-Reval), celle de Pskov-Dvinsk et celle qui conduit à Kief sont déjà entre les mains de l'armée Youdenitch. En outre, la ligne de Volodga-Perm est menacée au nord par les Finlandais groupés autour d'Onelz et à l'est par Koltchak, qui semble s'être avancé jusqu'à Viatchka. Il ne reste que la ligne Pétersbourg-Moscou, qui passe non loin de Gatchina-Tsarikoff-Sélo, pour ravitailler la capitale en provisions et en munitions. Les dernières nouvelles officielles con-

firmant la prise de Gatchina, situé à une quarantaine de kilomètres de la capitale. Au nord de Pétersbourg, les régiments finlandais avancent, en bon ordre et fort bien équipés entre Tericki et Biélostrof pour barrer la route étroite qui est étranglée entre les côtes du golfe de Finlande et les marais infranchissables situés entre la Néva et le lac Onéga. La capitulation des bolcheviks à Pétersbourg est une question de quelques jours. Que vont-ils faire ? Les usines de Poutilof et autres ne fournissent plus de munitions, faute de matières premières et de charbon et surtout à cause des révoltes des ouvriers. Quant aux provisions, il ne reste plus rien à Pétersbourg. La résistance est donc impossible. Feront-ils sauter la ville et eux-mêmes pour ne rien laisser aux mains des ennemis ? L'héroïsme n'est pas fait pour les bolcheviks. Ils tiennent trop à leur vie. Il est à prévoir qu'ils fileront sur Moscou par le couloir qui leur est encore ouvert et de là gagneront l'Ukraine.

Les noms des membres du gouvernement provisoire de la République rhénane ont enfin paru. Le Dr Dorten, déjà nommé, exerce la présidence ; la justice est confiée à M. Eckermann, qui est un radical, ce qui vexa les libéraux allemands, qui se sont évertués à rejeter l'odieux du coup d'Etat sur le parti catholique ; le ministère des beaux-arts et des sciences est représenté par le Dr Klingelschmidt, un professeur de Mayence, réputé connaisseur en choses d'art et brillant orateur ; l'instruction publique a pour chef M. Kramer, qui est professeur à Wiesbaden ; le département des finances a été remis au Dr Liebing, un ancien fonctionnaire impérial reconnu pour son talent administratif et son éloquence. Le ministre de l'économie publique est un Kramer numéro deux, qui était, jusqu'ici, secrétaire ouvrier. Celui des finances a nom Mœnikes et celui de l'agriculture et du ravitaillement, Salm.

MM. Klingelschmidt, Liebing et Kramer faisaient partie du Centre catholique.

En ce qui concerne ce parti, il paraît divisé sur l'attitude à prendre à l'égard de la République rhénane. A Cologne et à Coblenz, où, d'ailleurs, la sécession n'a pas été proclamée, les comités politiques catholiques ont réprouvé le fait accompli. A Wiesbaden, le comité du Centre a montré qu'il est prêt à s'en accommoder, pourvu que l'érection du nouvel Etat reçoive l'assentiment du peuple par un plébiscite librement effectué.

Dans les articles de journaux où il était question du brûlant sujet de la République rhénane, avant que le coup d'Etat s'accomplît, on a fait allusion à des promesses d'adouccissement des conditions de paix, que les partisans de l'autonomie des pays du Rhin avaient recueillies de la part des Alliés, pour le cas où leurs vœux se réaliseraient. Ces adoucissements n'auraient pas été seulement au profit des pays rhénans ; le reste de l'Allemagne y aurait eu part. Ces promesses auraient paru si sérieuses et si importantes aux promoteurs de l'idée rhénane qu'ils firent rapport à ce sujet au gouvernement de Berlin, lui demandant s'ils devaient donner suite aux pourparlers et s'il trouvait bon, notamment, que le comité rhénan se rendît à une conférence avec le général Mangin.

Le gouvernement ne répondit rien. Le comité rhénan, perplexé, se demanda s'il devait présumer le consentement des autorités impériales et aller entendre le général Mangin, ou s'il devait s'abstenir. Il se décida à se rendre à Mayence. Après l'entretien, il fit rapport à Berlin sur ce qui s'était dit. Il n'en obtint pas plus de réponse qu'avant la conférence ; mais, à sa surprise indignée, il vit paraître dans les journaux socialistes des passages tronqués de son rapport, encadrés de commentaires qui représentaient les interlocuteurs du général Mangin comme des gens qui avaient été négocié une trahison. En même temps, le cabinet Scheidemann

faisait publier qu'il n'avait été tenu au courant de rien, de telle sorte que MM. Froberger, Kastert et Kuchhoff faisaient devant leurs compatriotes figure d'imposteurs. Pour peu sympathique que soit M. Scheidemann, qui n'a pas montré toujours des scrupules très délicats, on ne peut croire qu'il ait eu la duplicité de feindre l'ignorance, tout en se servant du document même qui l'avait renseigné pour accabler ceux qui s'étaient ouverts à lui. Mais alors, il a dû se trouver dans son entourage quelqu'un qui a intercepté les pièces pour en faire le méprisable emploi qui vient d'être dit.

Le règne du gouvernement de la nouvelle République rhénane, dont nous donnons ci-haut la composition, paraît devoir être aussi éphémère que platonique. L'autorité militaire française, qui lui avait accordé son patronage d'une manière assez ostensible, s'est ravisée et semble vouloir l'abandonner à lui-même. Le chef de la république nouvelle, Dr Dorten, n'ayant pu s'installer dans le palais de la Diète, à cause de la résistance des fonctionnaires, a profité d'un moment où le palais de la préfecture était vide pour s'y introduire. Le premier fonctionnaire de la préfecture s'est alors rendu auprès du commandant de place français pour lui demander si c'était avec son assentiment que cela se passait. Le commandant de place répondit : « Je ne me mêle pas de cela ; c'est une affaire de votre ménage intérieur. Je n'ai à répondre que de la tranquillité de la rue. » Le fonctionnaire préfectoral comprit que l'autorité française se désintéressait du sort du cabinet rhénan. De retour à la préfecture, il somma le Dr Dorten de vider les lieux. Comme il se heurtait à un refus, il employa la force, sans que l'autorité française intervint. Un des ministres a été blessé dans la bagarre.

Nouvelles diverses

Le roi des Belges a invité M. Poincaré à se rendre à Bruxelles à l'occasion de la fête nationale.
 — M. Poincaré, arrivé à Nancy, a assisté dimanche après midi aux exercices d'ensemble de 600 gymnastes ; il est reparti pour Paris le soir même.
 — M. Robert de Fiers pose sa candidature à l'Académie française, au fauteuil de M. de Ségur.
 M. Pessoa, président du Brésil, a débarqué dimanche à Lisbonne, où il a été reçu par le président de la République ; les fêtes devaient durer trois jours.
 — M. Manuel Franco, président du Paraguay, est décédé.

L'AFFAIRE WILDBOLZ

Berne, 9 juin.
 Le Département militaire fédéral communique :
 « Le Département militaire ayant eu récemment connaissance d'un bruit qui courait et suivant lequel le premier lieutenant G. Wildbolz aurait été la tierce personne qui aurait donné connaissance au conseiller national Muller du mémoire du général, du 4 novembre 1918, dont la production avait été requise dans le procès relatif à la grève générale, fit appeler le colonel commandant de corps d'armée Wildbolz, père du jeune officier dont il s'agit, afin d'être renseigné. A cette occasion, le colonel commandant de corps Wildbolz se déclara prêt, si on le jugeait nécessaire, à donner sa démission. Le chef du Département militaire lui déclara que cette démission n'était pas justifiée par les circonstances. Mais, les renseignements qui lui furent donnés alors ne permettant pas au Département de décider si le lieutenant Wildbolz avait commis ou non une faute de service, il l'invita à se présenter devant un officier chargé de faire une enquête.
 De l'interrogatoire auquel il fut procédé le 3 juin, il résulte :
 Que, le 8 novembre 1918, le premier lieutenant Wildbolz, alors qu'il n'était pas en service militaire, a eu connaissance du mémoire du général au domicile de son père, par hasard et sans que celui-ci en eût rien su ;
 que, au commencement de décembre, et sans en parler à son père, il fit part au conseiller national Muller des souvenirs qu'il avait conservés de la lecture par lui faite le 8 novembre ; qu'il n'avait pris aucune note sur le document, qui n'avait été entre ses mains que pendant un temps très court, ce qui peut expliquer les inexactitudes dont a été entachée la communication qu'il fit au conseiller national Muller ; que, à ce moment-là, le premier lieutenant

Wildbolz n'était pas non plus en service militaire.
 Dans ces conditions, le Département militaire a renoncé à prononcer une sanction contre le premier lieutenant Wildbolz, dont les agissements, quelque incorrects qu'ils soient, ne dépendent point de son autorité.

LE CENTENAIRE VALAISAN

Sion, 9 juin.
 Il y a quatre ans déjà que le Valais aurait dû célébrer le centenaire de son entrée dans la Confédération. L'heure sombre de 1915 ne permit qu'une cérémonie religieuse et une modeste manifestation patriotique.
 Restait à inaugurer le monument du centenaire que les mains habiles de Vibert avaient façonné. Le gouvernement choisit le 8 juin, jour de la Pentecôte, pour cette fête nationale. La journée patriotique fut annoncée au Valais central par une salve de 22 coups de canon dont les échos semblent avoir retenti jusque dans les vallées les plus reculées, tant était nombreuse la foule accourue à Sion (12,000 à 15,000). La double haie de curieux escorte du regard le cortège varié du Centenaire : gendarmes à la tenue sévère, écoles de tous degrés, groupes symboliques figurant les 22 cantons confédérés et les 13 districts valaisans unis par les liens du passé, autorités civiles et religieuses. Les rues séduisantes ont pris leur costume de grande fête, dont l'éclat est rehaussé par le splendide soleil de juin. Arrivé au bas de la Planta, le visiteur voit se dresser au sommet de la place, devant le jardin public, le monument voûté aux proportions imposantes (3,50 m.) : c'est la « Valaisanne », posée sur un socle de granit poli, de Baveno, avec l'inscription :
 A. R. O.
 Vallesia Helvetica confederata
 1815-1915

N'est-ce pas là l'expression de la foi religieuse et du sentiment patriotique du Valaisan : le Christ, Fils du Dieu éternel, et le Valais, sa petite patrie, englobée dans la grande patrie suisse ?

La cérémonie de la Planta débuta par la marche du centenaire d'Armin Sidler, artistiquement exécutée par l'Harmonie municipale. Le peuple valaisan place partout Dieu en tête des grandes manifestations de sa vie nationale : le saint sacrifice de la messe, célébré par le révérend curé de la ville, M. le chanoine Jean, tient la foule recueillie devant le Dieu protecteur de la patrie. Après la sainte messe, le voile du monument tombe : les yeux regardent, admirent ; les mains acclament : c'est la « Valaisanne », se détachant sur le fond de verdure du jardin public, irradiée des rayons dorés du soleil valaisan, le regard fixé vers les cimes qui défendent notre sol. Elle se dresse simple et forte, figure d'un peuple lui-même simple et fort. C'est au milieu de ces acclamations qu'un bouquet est remis au célèbre artiste, témoignage de reconnaissance envers le maître renommé qui nous dota d'un monument d'une grande valeur esthétique. Puis M. le curé de Sion appelle sur le monument la bénédiction d'En Haut. Un chœur d'hommes, dirigé par M. Alph. Sidler, exécute à magnifique cantate du Centenaire, composée par feu M. Armin Sidler (paroles de Mme Schmelzler). M. E. Dejacoste, président du Conseil d'Etat, en sa qualité de chef du gouvernement, fait le discours de circonstance. Il rappelle les luttes de 1799-1815 contre l'invasion étrangère ; il met en relief les bienfaits que le Valais doit au lien fédéral, les progrès qu'il a réalisés en agriculture, industrie, chemins de fer, grâce à l'appui de la Confédération. Il voit dans la statue du monument la synthèse de la force et de la grâce. En fin de discours, il remet le monument à la garde de la ville de Sion. Les voix claires des enfants des écoles primaires, soutenues par l'Harmonie municipale, entonnent joyeusement le chant national du Centenaire, où au talent du même artiste que la cantate, puis M. Leuzinger, président de la ville de Sion, reçoit le monument au nom de la ville. Il promet au peuple valaisan que la population séduisante entourera le monument de respect et d'affection. Il célèbre la valeur esthétique de la « Valaisanne », dont le profil simple et sévère cadre harmonieusement avec l'Après sol de nos montagnes. En une vne historique rapide, M. Leuzinger fait dérouler devant l'esprit de la foule les combats des ancêtres, particulièrement la bataille de la Planta et les luttes contre Napoléon. C'est un sortit de ces jours d'épreuve que le Valais est reçu au sein de la Confédération, dont il partagera désormais et les joies et les douleurs. Le monument est le symbole de l'union du Valais à la Suisse, le symbole aussi de l'unité des régions valaisannes ; il est l'expression de l'esprit valaisan sobre et fort, l'image d'une race éprise d'un double amour : celui de la foi catholique et celui de la liberté. M. le président Leuzinger, sondant l'avenir, entrevoit les tâches de demain, qui assureront la grandeur de la patrie, tâches sociales avant

tout ; son programme pourrait se résumer en ces mots : « Il faut que l'existence devienne plus douce aux désertés. » Les acclamations enthousiastes de la foule sont la preuve non équivoque que l'orateur a parlé au cœur de ses concitoyens. Le cantique suisse et l'hymne national semblent devoir clore le programme de la journée. Déjà la foule se disperse, lorsqu'un roulement de moteur se fait entendre au loin : c'est Bider, qui vient apporter au Valais le salut des Confédérés et jeter une couronne au pied du monument, pour reprendre hardiment son vol.
 Toi aussi, peuple valaisan, qui es venu retrouver ton ardeur patriotique dans cette fête splendide, reprends ta marche en avant vers le progrès dans l'esprit des ancêtres, guidé par la foi religieuse. X.

La situation en Turquie

(De notre correspondant particulier)
 Constantinople, 14 mai.
 Nous sommes à la veille du verdict de la Conférence de Paris qui doit trancher une fois pour toutes le sort de la Turquie impérialiste. Les Turcs ne semblent pas toutefois s'en soucier le moins du monde. Ils ont l'air de ne rien craindre ; ils ne veulent croire à aucun changement possible. N'était la présence des armées alliées, les choses reprendraient leur ancien train. Il est vrai qu'un calme plat a succédé au grand tapage mené autour de la question turque. A part les choses qui sautent aux yeux, — le sort de la Palestine, de la Syrie et de la Mésopotamie, — les Turcs considèrent que tout restera comme par le passé. Ils fondent toutes leurs espérances sur un froissement éventuel entre Alliés, qui les délivrerait de l'occupation étrangère. Forts de cette conviction, jeunes et vieux se préoccupent uniquement de complots et de cabales intérieurs en vue de s'emparer du pouvoir. Ils se sont à tel point infatués de cette idée qu'ils prennent des décisions, affublent des crédits extraordinaires, décrètent des réglemens d'administration pour les malheureuses provinces arméniennes, qu'ils considèrent comme une proie qui ne doit jamais leur échapper. Ainsi, on annonce que environ 600,000 Kurdes des provinces d'Angora, de Konia, de Brousse seront installés dans les provinces arméniennes, apparemment à l'effet de dénaturer le caractère ethnologique de la contrée.
 Des commissions d'apaisement placées sous la présidence de princes impériaux sont envoyées — un peu partout en Thrace et en Asie Mineure. Elles ont pour mission de prêcher la paix et l'harmonie aux populations chrétiennes décimées par ces mêmes voisins avec lesquels on les exhorte à vivre dorénavant en une fraternelle union. Le principe demeure toujours au fond : « Sois mon frère ou je te tue ! »
 Sans doute, les ruines accumulées par la criminelle stupidité turque ne peuvent être relevées en quelques mois ; les plaies seront encore pour longtemps saignantes. Les Turcs osent ouvrir les bras, et ils appellent Grecs, Arméniens et Israélites à s'y jeter. N'est-ce pas pour pouvoir les étrangler ? On est tenté de se le demander. La mentalité turque est onduoyante et diverse. Mais pousser les choses à un tel degré, c'est vraiment de l'impudence outrancière. Et, cependant que dans les villes on ouvre les bras, dans les campagnes on ouvre la casaque des martins.
 Les rapports qui parviennent d'Asie (schismatique) dépeignent la situation sous les couleurs les plus sombres. Tout s'y passe comme sous le régime unioniste. Vols à main armée, persécutions, dénis de justice sont à l'ordre du jour. Les razzias dans les villages chrétiens ne constituent nullement des événements exceptionnels. En somme, la sécurité de la vie et des biens des chrétiens en province laisse beaucoup à désirer. Les fonctionnaires locaux, tous à la dévotion de l'idée panturquoise, s'en donnent à cœur joie pour le plus grand profit de leurs ressortissants musulmans.
 En province, les mahométans n'ont rien appris et, surtout, rien oublié. Ainsi, j'apprends que les chefs de clan des tribus nomades et les notables turcs du vilayet d'Angora se sont adressés au gouvernement d'Angora, requérant de porter à la connaissance du gouvernement central que, dans le cas où l'on condamnerait à la peine capitale les coupables des massacres et déportations des chrétiens, ceux qui se sont conformés aux préceptes du Djihad (guerre sainte), qui proclame l'annéantissement de tout ce qui n'est pas musulman, ils marcheraient contre Constantinople pour arracher à la potence les martyrs de l'idée nationale. J'ignore la réponse qui a été faite à ces gibiers de potence dignes d'être envoyés à Constantinople menottes aux mains. Ce qui est certain, en tout cas, c'est que Moudhedine pachà, gouverneur d'Angora, a demandé des renforts militaires. Mais qui nous dit, en cas d'alerte, des soldats turcs ne fraterniseront pas avec les Turcs du pays.
 Les choses en sont là. Attendons la fin. A Constantinople, dans les milieux politiques, la

situation est tout autre. Les dissensions intestines au sein du parti politique de l'entente libérale... ont déjà commencé. Le grand-vizir, Damad Ferid pacha, a perdu le prestige...

Les traités de paix

M. de Brockdorff de retour

(Havas.) — M. Brockdorff est arrivé par train spécial de Choisy-le-Roi, à 11 h. 47, accompagné de son secrétaire et des quatre secrétaires de la délégation.

La signature

(Havas.) — La Chicago Tribune considère comme probable que la signature du traité aura lieu samedi. Le colonel House quitterait alors Paris pour Londres, et M. Wilson serait prêt à s'embarquer immédiatement pour l'Amérique.

Retour de M. Renner

M. Renner, chef de la délégation autrichienne, est rentré samedi matin à Saint-Germain. Il était arrivé à Paris, à 8 h. 50, par le rapide de Delfe.

Il était accompagné de MM. Richard Schüller et Steinbach, conseillers techniques, et de M. Poppauer, chef du secrétariat.

M. Renner a fait à un représentant de l'agence Radio une déclaration d'où il résulte qu'il s'est entretenu, à Feldkirch, avec M. Seitz, président de la République autrichienne, avec M. Bauer, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et avec M. Finck, chef du parti chrétien-social.

M. Clémenceau et M. Wilson sont des hommes de grande valeur et de haute conscience. Ils sont imposants, certes, mais le plus impressionnant de tous, est M. Lloyd George, avec son visage si noble et ses yeux si vifs...

Les Alliés et la Hongrie

(B. C. V.) — Le Bureau de correspondance viennois a reçu le radio suivant de Paris : « M. Clémenceau a adressé au gouvernement hongrois un radiotélégramme l'invitant à cesser les attaques contre la Tchécoslovaquie... »

L'état des esprits en Allemagne

(Havas.) — Le Temps apprend de Berlin : Un publiciste favorable au gouvernement majoritaire, mais gardant sa pensée très libre, dit que le gouvernement consentirait à quelques concessions sauvant la face, mais que Dernburg, Gothein et Landsberg préconiseraient la résistance...

La république rhénane

(Wolff.) — Les représentants du pays rhénan, arrivés vendredi, à Versailles, ont eu une longue conférence avec la délégation de paix. Cet entretien avait pour principal but de mettre le comte de Brockdorff et les autres membres de la délégation au courant de la situation politique dans les provinces rhénanes.

La grève des maîtres d'école en Italie

Milan, 9 juin. Les maîtres d'école de Turin, Novare, Florence et d'autres villes, dans des assemblées, tenues hier, se sont déclarés pour la grève décidée par l'Union nationale des maîtres (libéraux). Le Congrès national de la « Nicola Tommaso » — association générale des maîtres catholiques — réuni à Modène, tout en regrettant que la grève eût été proclamée sans un accord préalable avec les autres organisations de maîtres, en a reconnu la nécessité si le gouvernement n'admet pas les requêtes économiques du corps enseignant et a donné mandat à sa commission exécutive de prendre les mesures utiles.

Le sort de Cornillon

On se souvient de Cornillon, le jeune homme qu'on arrêta aux abords de la maison de M. Clémenceau, la veille du 1er mai, sur le soupçon de méditer un attentat contre le président. La presse parisienne n'avait pas pris très au sérieux cette arrestation, et les charges contre Cornillon semblaient problématiques.

Dans l'Amérique centrale

(Reuter.) — Le Nicaragua a demandé aux Etats-Unis de débarquer des troupes pour empêcher l'invasion dont il est menacé par le Costa-Rica, déclarant que, depuis l'effondrement de la récente révolution de Costa-Rica, le président de Costa-Rica a massé de larges forces à la frontière sous le commandement de son frère.

Les événements de Russie

La réponse de Koltchak

Le Temps dit que, dans sa réponse à l'Entente, Koltchak adhère d'une façon générale aux principes exposés par les Alliés et confirme son intention de faire procéder le plus tôt possible à l'élection de la Constituante, ayant les pleins pouvoirs pour statuer sur toutes les questions d'ordre intérieur et international, concernant la Russie.

Koltchak fait d'expresses réserves au sujet de la réunion de la Constituante de 1917, parce qu'elle fut élue sous le régime bolchéviste.

Koltchak reconnaît l'indépendance de la Pologne, déjà reconnue par le gouvernement russe fonctionnant régulièrement. L'indépendance de la Finlande sera définitive quand la Constituante l'aura sanctionnée.

Koltchak accepte la collaboration des Alliés pour le règlement des difficultés avec les nationalités allogènes, pendant la période de transition, et envisage de larges autonomies pour le règlement définitif. Il déclare que la volonté de la Russie est de procéder à la reconstitution du pays, sur des bases sincèrement démocratiques, aux points de vue agraire, politique et confessionnel.

Echos de partout

LA GENÈSE D'UN MONDE

De la Fouchardière dans l'Œuvre de Paris : Les classes dirigeantes dansent avec frénésie. Interviewé, M. André de Fouquières déclare que c'est un symptôme tout à fait réconfortant. Interrogé, M. Georges Feydeau se montre amer : cette chorégraphie lui rappelle Soixante et Onze ; ça sent la guerre, les guerres ; et M. Feydeau trouve que ces gens ont une manière à eux de fêter nos morts.

Il me semble au contraire que cette danse macabre est prophétique plutôt que commémorative. Un instinct irrésistible pousse les victimes à danser avant les catastrophes, avant les révolutions : les hommes dansent sur la plaque de tôle dès que ça commence à chauffer. Le tango chez les classes dirigeantes est une manifestation du nihilisme, qui prône au bolchévisme... Les danseurs ne s'en font pas ; ils sont rassurés parce qu'un sergent de ville fait les cent pas sous les fenêtres. Mais le sergent de ville lui non plus ne s'en fait pas.

Cependant M. Klotz travaille pour éviter la banqueroute à l'honorable société. Quand il est las de chercher le gagnant du handicap, cet étonnant poète établit un merveilleux système d'impôts sur des choses qui ne sont pas dans le commerce, sur des choses qui n'existent pas, comme par exemple le sucre et le tabac. Et puis il prend sa lorgnette et part pour Longchamp.

où il compte trouver, non plus des hypothèses, mais des certitudes.

Et les travailleurs s'agitent dans les entrailles de la terre ; des galeries plus profondes des mines, ils remontent à la lumière du jour pour faire savoir que désormais ils entendent être payés très cher pour ne rien faire. Et tous ceux qui, remontant des tranchées, ont revu le soleil veulent vivre du revenu de leur gloire comme il sied à des vainqueurs.

Et, comme avant la guerre, le soleil de juin fait mûrir sur les arbres les fruits innombrables. Mais les Français se sont tellement enrichis qu'une livre de cerises, autrefois luxe des plus pauvres, est un luxe qu'aujourd'hui peuvent à peine s'offrir les plus riches.

Mais tout ça finira très bien. Car rien ne peut changer que les noms des hommes et des choses. Qu'on parle du soleil d'août ou du soleil de thermidor, il n'y a rien de nouveau sous le soleil et ça n'est pas une vraie révolution ; nous tournons toujours dans le même sens.

Que, dans trois mois, à la suite d'un grand chambardement, M. André de Fouquières et M. Alexandre Duval balayaient la rue à la place des balayeurs et que les balayeurs conduisent le chiffon à la place de M. de Fouquières ou dignifié la mode à la place de M. Alexandre Duval, les habitants de Sirius ne constateront aucun changement sur notre planète, du bout de leurs télescopes ; ils verront toujours des balayeurs et des danseurs.

MOT DE LA FIN

En attendant l'arrivée de la colombe de la paix : Sera-ce bien une colombe, ou un canard ?

NÉCROLOGIE

Mort de Père Le Doré

On annonce de Paris la mort du R. P. Le Doré, Supérieur général des Eudistes. Le R. P. Le Doré avait été ordonné prêtre en 1858. C'est en 1870 qu'il devint supérieur général des Eudistes.

Le R. P. Le Doré est aussi bien connu par ses ouvrages sur le Sacré Cœur, où il a revendiqué pour le bienheureux Jean Eudes le titre d'« Apôtre du Sacré Cœur ».

Depuis quelques années, le P. Le Doré, dont la santé était profondément altérée, était retiré à l'infirmerie Marie-Thérèse, à Paris.

ARCHÉOLOGIE

Vases d'argent romains en Ecosse

Dans la propriété du secrétaire d'Etat Balfour, dans le voisinage d'Edinburgh, on a trouvé un grand nombre de vases d'argent de l'époque de l'occupation romaine en Ecosse. Cette trouvaille est la plus importante qui ait jamais été faite dans le Royaume-Uni.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un Suisse tué à Paris

M. Edgar Bloch, directeur des magasins « Au Progrès », à La Chaux-de-Fonds, frère du munitionnaire Jules Bloch, a été victime d'un accident à Paris. Une automobile l'a bousculé dans la rue et l'a blessé si grièvement que M. Bloch a succombé peu après.

SUISSE

Accidents de montagne

Dimanche matin, un technicien saint-gallois, M. G.-F. Vonwiller, qui avait fait à la veille une excursion alpestre, en compagnie d'un autre touriste, a été victime d'un accident mortel au Saentis (Appenzel). Il s'aventura sur le Lisengrat, encore recouvert de verglas, et fit une chute de plusieurs centaines de mètres. Le cadavre, horriblement mutilé, a pu être redescendu dans la vallée.

On mande de Liestal (Bâle-Campagne) : Un jeune homme de Birsfelden (Bâle-Campagne), Henri Iggelein, a été blessé, au Passwang, par la chute d'une pierre. Il a succombé peu après.

Contrebando française Au bord du Rhin, à la frontière badoise, un certain nombre de contrebassiers ont été surpris, alors qu'ils cherchaient à faire passer sur la frontière badoise une grande quantité de chocolat et de sucre. Un combat a eu lieu avec des patrouilles militaires. Un contrebassier étant monté sur un arbre, les soldats l'invitèrent à descendre. Comme il le refusait, la patrouille tira et l'homme fut tué. C'était un nommé Wagner, âgé de 21 ans, habitant Birsfelden (Bâle). Le cadavre a été transporté à Muttenz.

Confédération

Un avion sur Bâle

Dans la nuit de dimanche à hier, à 1 heure, un avion a survolé la ville de Bâle. Il a été impossible d'établir sa nationalité.

L'affaire Pêche

On nous écrit de Lugano, le 8 : D'après le Corriere del Ticino, l'accusation contre M. Pêche, ancien directeur du Casino de Lugano, d'avoir complété un attentat contre les usines de Bodio travaillant pour les Empires centraux, a été portée par des déserteurs français.

Dans l'imprimerie

L'assemblée des délégués de la Fédération suisse des typographes a décidé, en ce qui concerne les revendications de l'association des compositeurs, de s'en tenir à la semaine de 42 heures (40, avec travail de nuit). On envisage l'éventualité d'une grève.

La maison de vacances des cheminots

La loterie des cheminots en faveur d'une maison de vacances a produit 435,000 fr. 50,000 fr. iront à la maison de vacances de Grubishalm, 270,000 à celle de Brentino, 100,000 au fonds des pensions.

Les consulats italiens au Tessin

On nous écrit de Lugano, le 8 : Le consul général italien pour le Tessin, à Lugano, comte Marazzi, a été nommé consul général à Nice. Le comte Marazzi est le frère du général Marazzi, député de Crema à la Chambre italienne, appartenant au parti libéral modéré.

La charge de vice-consul d'Italie à Bellinzona a été confiée à M. Ernest Morosini.

La Gloire qui chante

La représentation de la Gloire qui chante, la pièce de M. de Reynold, donnée samedi, au théâtre de Berne, a été un très grand succès. La salle était comble. Dans l'assistance, on remarquait M. Ador, président de la Confédération, et M. Decoppet, conseiller fédéral. Les acteurs et les chanteurs genevois ont été acclamés et rappelés pendant tout le cours de la représentation. Après le tableau du Rhin, le public a réclamé les auteurs. M. Gonzague de Reynold a paru sur la scène et a reçu une belle gerbe de fleurs. M. Lauber, l'auteur de la musique, était au piano. Après la représentation, une soirée familiale a réuni les acteurs et les organisateurs.

Le soir, à 7 h. 30, a eu lieu un banquet dans la grande salle du Casino. A la table d'honneur on remarquait le président de la Confédération, M. Gustave Ador, MM. les conseillers fédéraux Decoppet et Jaab, les représentants du Conseil d'Etat et de la ville de Berne, du Conseil d'Etat et de la ville de Genève, de la bourgeoisie bernoise, etc.

Des discours ont été prononcés par M. Simonin, conseiller d'Etat, colonel Schlappach, Ador, président de la Confédération, Gustave Müller, syndic de Berne, et Gonzague de Reynold.

M. Ador a constaté que jamais tant de questions importantes et de problèmes sociaux ne se sont posés au point de vue intérieur comme au point de vue international. « Nous voulons rester attachés à nos cantons et à leur autonomie ; nous voulons faire de la Confédération

AU RETOUR

Par HENRI ARDEL

Elle parlait à demi-voix d'un ton contenu, un petit souffle entr'ouvrait sa bouche que sa vie ardente emportait. Et, plus bas encore, elle continuait, les mots s'échappant de ses lèvres comme un hymne de triomphante allégresse : — Que c'est bon d'être jeune, de pouvoir espérer !... Je voudrais tout comprendre, tout sentir, tout aimer de ce qui vaut la peine de l'être... Je voudrais...

— Il interrogea comme malgré lui : — Vous voudriez... ? — Je voudrais pouvoir rester longtemps encore comme la suis ici... devant cette mer que j'adore !... — Oui, il y a des minutes que l'on souhaiterait revenir à tout prix, surtout lorsqu'on sait que l'on n'en retrouvera plus de semblables. Mais il ne faut pas être trop exigeant en fait de bonheur et savoir se contenter des atomes que l'on peut recueillir !

Elle eut un tressaillement, atteinte par l'amertume décevante qui vibra dans les paroles de Jean ; et, d'un ton de prière : — Ne parlez pas ainsi, fit-elle. J'aimerais tant à emporter du Raz une image toute lumineuse, sans ombre... Je ne suis pas très riche en bons souvenirs. Jamais, de toute ma vie, je n'oublierai la pointe du Raz, telle que je l'ai vue aujourd'hui !

— Moi non plus, dit-il lentement. Et comme autour d'eux un gamin rôdait depuis quelques instants, sournois et timide, pour leur vendre des fougères menues, poussées au Raz même, il prit une touffe des plus délicates et les tendit à la jeune fille :

— Voulez-vous bien les accepter ? Ce pauvre petit diable paraît fort désireux de placer sa marchandise. En prenant ces brins de fougère, vous ferez un heureux.

Il avait l'air de ne songer qu'au garçonnet ; et cependant l'idée confuse traversa l'esprit d'Odette que ce n'était pas l'enfant seul qu'elle rendrait heureux en acceptant ces fougères comme elle le faisait simplement.

— Je vais vous parler d'une sentimentalité ridicule, continua-t-il avec un faible sourire, mais vous seriez très bonne si vous vouliez bien m'abandonner l'une de ces petites feuilles, n'importe laquelle. Est-ce que cela vous contrarie-t-elle ? J'aimerais à garder ce souvenir, de notre promenade.

Pour toute réponse, elle lui tendit une minuscule branche. — Merci, dit-il. Il la glissa rapidement dans son portefeuille. Ses traits avaient repris leur expression d'invincible énergie.

— Allons... Nous devons partir maintenant, ne pensez-vous pas ?... Madame votre mère vous attend. Elle serait peut-être inquiète si vous tardiez trop !... Cela, Odette savait bien que ce n'était pas à craindre, mais, avec docilité, elle répéta : — Oui, vous avez raison, nous ne pouvons rester davantage.

Une dernière fois, elle embrassait longuement l'horizon, des yeux ; puis elle se détourna et se dirigea vers le guide déjà prêt à reprendre sa route. Mais, arrivée près de lui, elle s'arrêta surprise : devant elle, s'élevait seulement, le long de la côte, une muraille de pierre, à peine marquée par la légère saillie qui dominait, de près de cent mètres, l'enchevêtrement des récifs inondés par la foule frémissante.

— Où donc est le chemin ? — Un peu plus bas, Madame. N'ayez pas crainte. Je vous conduirai très bien. Une exclamation mécontente s'échappa des lèvres de Jean :

— Mais jamais Mademoiselle ne pourra passer là... C'est absurde de l'avoir laissée venir jusqu'ici. L'homme recommença son refrain :

— Il n'y a aucun danger. Nous avons fait plus difficile que cela tout à l'heure... Le vent vient du large. Il ne nous jettera pas dans l'eau... Au contraire, il nous pousse vers la terre.

Et il se mit à rire, enchanté. Mais la physiologie de Jean restait sombre et inquiète. — Laissez-moi passer devant vous, fit-il à la jeune fille. Il veut mieux que cet homme resté près de vous pour vous conduire. Il a l'habitude. Vous serez plus en sûreté auprès de lui qu'auprès de moi.

Ils s'engagèrent sur l'étroite corniche tracée seulement par les saillies de l'énorme falaise. Jean, ainsi qu'il l'avait décidé, allait le premier, à chaque minute tourné vers elle, si attentif à veiller sur sa marche qu'elle s'épouvantait du peu de soin qu'il mettait à sa propre conservation.

— Je vous en prie, ne vous préoccupez pas de moi !... Vous me faites peur, lui jeta-t-elle suppliante, tandis qu'elle avançait intrépidement, raidie contre la tourmente, sa petite main gantée frôlant la muraille de pierre, dressée à sa gauche. A droite, c'était le vide.

Puis, tout à coup, l'ombre même de sentier qu'ils suivaient disparut. Devant elle, s'étendait seulement le chaos des roches dont le pied trempait dans l'eau écumeuse.

— Où allons-nous passer ? fit-elle, saisie. Une pointe de malice brillait dans les yeux roux du guide.

— Il faut sauter, Madame. Le chemin continue plus bas. Voyez comme Monsieur a fait. Elle ferma les yeux instinctivement ; et, résolue, elle s'élança. Mais un coup de vent jetait sa robe contre une pointe aiguë de la muraille. Elle chancela et elle eut la sensation atroce que le sol se dérobait sous ses pieds, qu'elle roulait au fond de cet abîme glacé où bondissaient les vagues avides de la saisir. Ce ne fut qu'une seconde terrible. Elle sentit ses minces poignets serrés comme par un étai, un bras qui semblait de fer l'entourer, et ses pieds retrouvèrent la pierre solide.

A son oreille, montait la voix de Jean, toute changée, frémissante : — N'ayez pas peur ! vous êtes en sûreté. Vous n'êtes pas blessée ?

Les paupières toujours closes, elle eut un léger signe de dégoût. Dans la jouissance divine de savoir le danger écarté d'elle par lui, elle demeura immobilisée sous sa robuste étreinte, acéantée, brisée, sûre de n'avoir rien à craindre...

Mais il s'effrayait : — Odette je vous en supplie, parlez-moi, répandez-moi... Souffrez-vous ? Elle ouvrit les yeux et vit qu'il était pâle jusqu'à ses lèvres, qu'un tremblement agité sous l'épaisseur de la moustache. Il la contemplait avec une expression faite d'anxiété, de joie, de quelque chose aussi d'indéfinissable qui semblait tellement de la tendresse qu'elle tressaillait sous le rayonnement d'un bonheur sans nom.

— Je ne souffre pas. Ne vous inquiétez pas, dit-elle faiblement. Mais j'ai cru que je tombais dans la mer. C'était affreux ! Comme vous m'avez bien retenue !

— O enfant, quelle folie j'avais commise en consentant à vous emmener ! Un sourire passa sur les lèvres pâlies d'Odette.

— Non, ne regrettez rien. Si cette promenade était à recommencer, je ne la voudrais pas autre ! J'ai eu peur un instant, mais c'est fini, bien fini. Nous pouvons nous remettre en route. (A suivre.)

Publications nouvelles

L'opinion d'un neutre sur le bolchévisme magyar. Avec neuf documents fac-similés. Par Richard Boyet-Grisel, avocat, ancien secrétaire général de l'Association de la presse suisse. Librairie française A. Lefebvre, Berne.

Nous prévenons nos abonnés qu'il n'est pris note d'aucune demande de changement d'adresse si celle-ci n'indique le domicile précédent et n'est pas accompagnée du montant de 20 centimes.

Dernière Heure

LES TRAITÉS DE PAIX

Les conférences des Alliés

Paris, 10 juin.

(Havas.) — Les chefs de gouvernement ont discuté dans la matinée les contre-propositions allemandes relatives aux réparations. On ne doute pas que l'on soit arrivé à une décision, car M. Clémenceau a eu dans l'après-midi un entretien avec MM. Klotz et Loucheur. L'importante question de l'admission des Allemands dans la Société des Nations n'a pas encore été abordée. La réunion du comité de la Ligue des Nations qui s'est tenue hier lundi, à l'hôtel Crillon, s'est bornée à envisager les modalités d'organisation.

Une interview de M. Orlando

Turin, 10 juin.

La Stampa publie une interview avec M. Orlando. Le président du Conseil aurait déclaré, au sujet de la question de l'Adriatique, qu'il faudra accepter, ou la proposition Tardieu, ou l'application intégrale du pacte de Londres. D'autres solutions ne sont pas possibles.

M. Orlando a ajouté que, à la conférence de Paris, tous vieillissent en peu de mois. M. Wilson lui-même s'est fait bien vieux et M. Orlando ne sent que trop qu'il est en de même de lui aussi. Le seul qui se conserve est M. Lloyd George.

Au sujet de la réforme électorale en Italie, M. Orlando a ajouté qu'elle lui paraît inopportune.

La publication du traité de paix

Milan, 10 juin.

On mande de Paris au Secolo : On annonce que le Sénat nord-américain aurait voté une requête au département d'Etat pour qu'il procède à la publication immédiate du traité de paix.

Les colonies portugaises

Paris, 10 juin.

L'homme d'Etat portugais Alphonse Costa a adressé au Temps une lettre de protestation contre l'idée émise par ce journal que les colonies portugaises pourraient éventuellement constituer pour l'un des pays alliés, l'Italie par exemple, un objet de compensation.

La Finlande et les bolchévistes

Londres, 10 juin.

Une dépêche d'Helsingfors au Times annonce que, à la suite des attaques des gardes rouges à la frontière, le gouvernement finlandais a déclaré la guerre aux bolchévistes. Avec le consentement du gouvernement estonien, une escadre de navires britanniques occupe les îles Cœst et défendra le détroit finlandais, pendant que d'autres navires anglais de Reval et d'Helsingfors garderont les débouchés de la Baltique.

La même dépêche dit qu'un radiogramme de Moscou affirme que les troupes bolchévistes marchent de Sierbiatamak dans la direction d'Oufa et ont déjà occupé au delà de Serapoul, la ville de Poruskarevaja, à 50 milles au nord-ouest d'Oufa. Elles se préparent à passer le fleuve Bielaja.

Le Saint-Siège et les gouvernements

Milan, 10 juin.

On mande de Rome à l'Italia : On annonce la nomination de Mgr Achille Ratti, préfet de la Bibliothèque du Vatican, au poste de nonce apostolique en Pologne, à Varsovie.

Celet nomination correspond, de la part du Saint-Siège, à celle qu'a effectuée le gouvernement polonais, en accablant un ministre plénipotentiaire auprès du Vatican, en la personne de M. le professeur Kowalski, ancien professeur à l'université de Fribourg.

Mgr Ratti sera nommé également archevêque titulaire de Lépante.

La même dépêche de Rome à l'Italia déclare absolument sans fondement la nouvelle donnée par quelques journaux de la nomination d'un nonce apostolique à Berlin, en lieu et place de la nomination de Munich qui disparaîtrait, ainsi que de la nomination d'un nonce en Angleterre. On fait remarquer à ce sujet que la représentation de l'Angleterre auprès du Saint-Siège n'a qu'un caractère provisoire.

Les catholiques d'Italie

Rome, 10 juin.

Le premier numéro du Popolo Nuovo, organe officiel du parti populaire italien, vient de paraître.

Turin, 10 juin.

La réunion du parti populaire catholique de Turin, en vue de décider de la ligne de conduite à fixer aux députés du congrès du parti populaire, à Bolzène, a approuvé à une énorme majorité une tactique intransigeante dans les prochaines élections politiques, même en cas de ballottage, c'est-à-dire qu'il ne faudra porter absolument que des candidats catholiques.

Dans l'ordre des Cordeliers

Rome, 10 juin.

Le Chapitre général de l'Ordre des Cordeliers, réuni à Rome pour donner un successeur au R. P. Sottas (Fribourgeois) démissionnaire pour cause de santé, a élu, général de l'Ordre, le R. P. Tavani, jusqu'ici vicaire général.

Le R. P. Dall'Ollo est confirmé comme procureur général.

Décès

Milan, 10 juin.

On annonce la mort, survenue à l'âge de 70 ans, du Jésuite Carrara, mathématicien très distingué.

Suisse et France

Paris, 10 juin.

(Havas.) — La délégation des professeurs et des publicistes suisses a été reçue hier soir, lundi, à dîner au Cercle de la presse étrangère, par le comité de réception sur l'invitation duquel elle venait à Paris.

Le dîner était présidé par M. Inbart de la

Tour, de l'Académie des sciences morales et politiques. Dans l'assistance, on remarquait MM. Dunant, ministre de Suisse, Piccioni, directeur au ministère des affaires étrangères, représentant le ministre.

Au dessert, des discours ont été prononcés, notamment par M. Piccioni qui, au nom de M. Pichoni, a levé son verre en l'honneur du président de la Confédération helvétique et par M. Dunant, qui a affirmé les sentiments d'amitié qui lient la France et la Suisse depuis plus de 300 ans.

SUISSE

Accident de montagne

Glaris, 10 juin.

En descendant du Bachistock (Alpes glaronnaises), deux touristes zuricois, les frères Hauer, fonctionnaires des postes, ont été victimes d'un accident mortel. L'aîné a été tué net ; son jeune frère a succombé pendant le transport à la cabane du Glarnisch.

BULLETIN DU CHANGE

Cours moyens de la Bourse de Genève

le mardi 10 juin

Français, 82; Lire, 66.30; Livre sterling, 24.44; Couronne, 17.25; Mark, 36.35; Peseta, 106.25; Belge, 79.20; Dollar, 5.27; Hollandais, 205.50; Rouble, 43.

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose

Dons reçus : M. Florian Thierrin, inst. Auteur, Dommidier, 5 fr. — D^r Olivier, Lausanne, 5 fr. — Anonyme, Fribourg, 6 fr. — M. Arnold Kaser, Grand Bœsingen, 20 fr. — Anonyme, Rue, 23 fr. — M^{me} Rose Clerc, Bulle, 2 fr. — M. Romain Eltschinger, Torny-le-Grand, 5 fr. — Famille Bœcher, Corsery, 2 fr. — Collaud, Poste, St-Aubin, 2 fr. — M. Jules Currat, Gramvache, 2 fr. — M^{me} Séraphine Dupasquier, Vuadens, 2 fr. — M. Eugster, Agrimole, 1 fr. — M. le curé Mauvais, 3 fr. — M. L. Wullemmin, Courgevaux, 1 fr. — M^{me} Fanny Biemann, 2 fr. — M. Joseph Charrière, La Joux, 2 fr. — M. Lucien Jacquet, Villaz, 3 fr. — M. Jules Magoin, instituteur, Vuadens, 1 fr. — M. Maillard, boulangier, Châtel, 3 fr. — M. Xavier Morand, Le Pâquier, 2 fr. — M. Léon Pauli, Progens, 2 fr. — M. Joseph Piccard, Fuyens, 2 fr. — M. Placide Torche, Praraloud, 2 fr. — M. Vonlanthen, Chevrières, 2 fr. — M. L. Pasquier-Martin, Bulle, 2 fr. — M. Séraphin Pythou, Châtelard, 2 fr. — M. le curé Rosse, 2 fr. — Anonyme, Courmills, 1 fr. — M. Firmin Castella, Sommentier, 3 fr. — M. le professeur Derungs, 3 fr. — M. Joseph Menoud, Vuisternens, 2 fr. — Anonyme, La Roche, 2 fr. — Anonyme, Porsel, 4 fr. — M^{me} veuve Gex, Bulle, 3 fr. — M^{me} veuve Humbert, Châtouay, 2 fr. — M. Overney, Cottens, 3 fr. — M. le curé Riedo, 2 fr. — M^{me} Schneider, Saint-Sylvestre, 2 fr. — Anonyme, Romont, 3 fr. — M. Ayer, syndic, Macconnens, 2 fr. — M. Maxime Castella, Sommentier, 3 fr. — M. Xavier Charrière, Le Châtelard, 3 fr. — M. Louis Chuard, Cugy, 3 fr. — M. Jaquier-Curly, Prez, 1 fr. — M. le chapelain Dévaud, 2 fr. — A. G., 2 fr. 50. — M^{lle} de Gottraud, Matran, 3 fr. — M. Lucien Jonin, Macconnens, 2 fr. — M. le curé Merg, 2 fr. — M. Tabbé Reille, 2 fr. — M. Wilhelm Riedo, Tinterin, 2 fr. — M^{me} Martha Schwab, Marly, 1 fr. — M^{lle} A. Sugnaux, Billens, 2 fr. — M. Louis Tinguely, Pont-la-Ville, 3 fr. — M. J. Niels, Chapelle, 5 fr. — Anonyme, Torny-le-Grand, 6 fr.

Les dons peuvent être adressés sans frais par chèque postal Ha 226.

Calendrier

Mercredi 11 juin

Quatre-Temps, jeûne

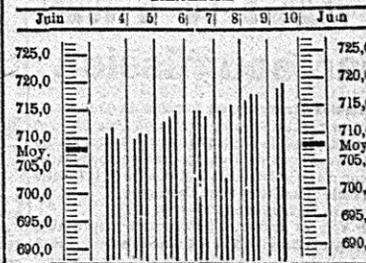
Saint BARNABÉ, apôtre

Saint Barnabé, compagnon des travaux de saint Paul, prêcha l'Evangile à Antioche et en Asie-Mineure. Il revint dans l'île de Chypre, sa patrie, où il fut lapidé, vers la 7^{me} année du règne de Néron.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 10 juin

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Table with 2 rows of temperature data for June 10th.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 10 juin, midi.

Quelques nuages. Sec et chaud. Orages.

La caféine contenue dans le café, le thé et le cacao est encore plus nuisible à l'enfant durant sa croissance qu'aux adultes, résistants par eux-mêmes. Pour cette raison, toute mère de famille prévoyante fera usage, comme boisson quotidienne, du café Hag, café en grains sans caféine, qui convient à tous, sans être préjudiciable à personne.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La baisse de la viande

L'« Intermédiaire de la presse » dit que l'Office fédéral de l'alimentation a communiqué par circulaire, aux gouvernements cantonaux, de nouvelles réductions dans les prix de la viande. Depuis hier, lundi, les prix de la viande fixés par l'Office fédéral ont subi les réductions suivantes : viande congelée de l'étranger, de 4 fr. 60 à 4 fr. 30 le kilo ; viande de porc salée américaine, 5 fr. 40 à 5 fr. ; viande de porc fumée indigène, de 8 à 7 francs.

La circulaire annonce que l'Office livrera encore des conserves de viande ; puis elle signale une importante baisse pour le bétail indigène d'élevage et d'abattage et conclut que les prix de détail de la viande fraîche subiront également de ce fait une réduction.

FRIBOURG

Université

M. Walther de Lerber, de Lausanne, licencié ès lettres, vient de passer son doctorat à la Faculté des lettres de l'université de Fribourg après avoir présenté une thèse sur « l'influence de Marot au XVII^{me} et XVIII^{me} siècles », qui lui a valu le note cum laude.

Déclaration

Au sujet d'un fâcheux incident arrivé, dimanche soir, à la sortie du restaurant Continental, la Lepontia fribourgeoise, qui tient à sa bonne renommée, proteste contre l'attaque brutale et injustifiée, coups et injures, dont trois de ses membres furent victimes de la part d'un habitant de Fribourg, individu à nous tous inconnu et que nous n'avions nullement provoqué. En attendant que la justice suive son cours, la Lepontia fribourgeoise invite la population à se mettre en garde contre toute calomnie et à attendre le jugement du tribunal.

La Lepontia fribourgeoise.

Le mouvement social

Les ouvriers de l'imprimerie de Saint-Paul, groupés en syndicat chrétien social, ont été mis, par une détermination spontanée de l'administration, au bénéfice de la semaine de quarante-huit heures, avec le samedi après midi libre, depuis aujourd'hui.

La fabrique de cartonnages de la Neuveville a pris la même décision à l'égard de son personnel.

Nous apprenons que d'autres entreprises de Fribourg se proposent d'introduire par étapes un régime semblable.

Le différend qui est survenu entre le syndicat des ouvriers des services de transport de Fribourg et le syndicat des propriétaires de chevaux est en voie de solution. Déjà l'un ou l'autre camionneux ont consenti à améliorer sensiblement le sort de leur personnel. Les autres suivront, à n'en pas douter, et l'office de conciliation aidant, des rapports réguliers et courtois s'établiront entre le syndicat des employeurs et celui des employés.

Nouveau pharmacien

M. Auguste Mesol, Fribourgeois, vient de passer, à l'université de Lausanne, l'examen professionnel de pharmacien.

Inspecteurs scolaires

On nous écrit : Mardi dernier, les inspecteurs scolaires du canton ont tenu à Vuippens leur réunion habituelle du printemps, qui coïncidait avec une conférence pratique des instituteurs du cercle des Deux Rives. Ces sortes de séances ont pour but de mettre le corps inspectoral en face de cas concrets, de faire porter leurs discussions sur l'ensemble d'un enseignement vécu et d'arriver ainsi à l'entente de plus en plus complète sur nos méthodes et nos procédés d'éducation.

Les leçons aux élèves données par l'excellent maître de Vuippens, M. Bosson, et par M. Grandjean, instituteur à Echarlens, occupèrent une grande partie de la matinée, puis les instituteurs se livrèrent à une critique serrée, courtoise et très judicieuse, du travail de leurs deux collègues. M. le préfet de la Gruyère, M. le curé et M. le syndic de Vuippens assistaient à cette séance.

Durant le repas qui suivit, de cordiales paroles furent échangées entre M. le préfet, MM. Schouwey, Currat, Barbey, inspecteurs, et MM. Grandjean et Coquoz, instituteurs. Les inspecteurs employèrent l'après-midi à rassembler leurs observations du matin ; ils furent unanimes à apprécier la valeur de l'enseignement qui se donne en Gruyère et à constater que nos méthodes fribourgeoises, que l'on essaie de décrier, valent bien mieux, si elles sont appliquées par des maîtres intelligents et travailleurs, que les succédanés, aux parfums exotiques, dont quelques-uns voudraient nous doter.

Nouveaux trains

Deux nouveaux trains directs circulent dès aujourd'hui sur la ligne Genève-Fribourg-Zurich : un fait le trajet Genève-Fribourg ; il arrive à Fribourg à 11 h. 05 et repart à 11 h. 10, avec arrêts à Romont et à Palézieux ; l'autre fait le trajet Genève-Zurich ; il arrive à Fribourg à 11 h. 10 et en repart à 11 h. 15 ; il s'arrête également à Palézieux et à Romont.

Du fait de cette innovation, on a avancé le train local venant de la direction de Berne ; il part de Guitin à 10 h. 31 et arrive à Fribourg à 10 h. 45, au lieu de 11 h.

Les professeurs de géographie à Fribourg

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain le compte rendu de la réunion des professeurs de géographie, qui s'est tenue à Fribourg, samedi, dimanche et hier.

Les cartes de remboursement pour l'abonnement à la LIBERTE seront mises à la poste le 19 juin. Nous prions nos abonnés de leur faire bon accueil. Nous nous verrions obligés de suspendre l'envoi du journal à ceux dont la carte de remboursement nous reviendrait impayée.

L'ADMINISTRATION.

Quatre-Temps

Cette semaine est celle des Quatre-Temps de Pentecôte. Rappelons que le jeûne est obligatoire demain mercredi, vendredi et samedi, mais que, selon les dispenses accordées par Rome pour la Suisse, on pourra faire gras demain mercredi et samedi.

Pour la kermesse de Saint-Jean

On nous écrit : Voici la semaine des préparatifs. La kermesse s'annonce sous les meilleurs auspices, si l'on en juge par l'entrain des comités et l'activité un peu générale des quartiers du Rectorat. Car l'on est bon paroissien à Saint-Jean et chacun veut y mettre un peu du sien, pour que la fête soit bien celle de la paroisse. Aussi, aucun doute que nombreuses seront les personnes des autres quartiers qui voudront être de la fête ou, du moins, participer à sa réussite. Les attractions ont été combinées d'ailleurs de manière à correspondre à tous les désirs et à satisfaire tous les goûts : pêche miraculeuse, roues des statuettes, du chocolat, des saucissons, petits chevaux, jeu de Poie, jeu des anneaux, noce à Thomas, etc. etc., solliciteront tour à tour les amateurs du hasard ou les privilégiés de l'adresse, ce pendant que fleurs, cigares, cigarettes, cartes postales, etc., seront distribués par de gracieuses demoiselles, qui offriront, en outre, les papillons roulés de la pelle tombola volante. Le buffet avec service de thé, café, vins, liqueurs, mets froids, etc. se montrera à la hauteur des circonstances. D'autre part, les amateurs des divers jeux de quilles trouveront satisfaction aux « matches » qui seront organisés dans les établissements du Schild, de la Clef et des Trois-Cœurs.

Et maintenant, que chacun marque, dans son calendrier, la date du 15 juin, et que l'on s'abstienne de s'ingénier à trouver pour cette journée un autre but de promenade ou de distraction. Rappelons, en terminant, que les dons ou lots sont reçus aux adresses suivantes : Librairie de Saint-Paul ; M^{me} Weck, au Vizir ; M^{me} Jager, rue de Romont, 10 ; M^{me} veuve Antoine Comte, rue de Lausanne ; M^{me} Zerkindén, rue des Epouses ; M^{me} Georges Clément, Grand'rue ; M^{lle} Bornet, rue de la Samaritaine, 28 ; M^{lle} Roesly ; la cure de Saint-Jean.

Avec notre appel confiant, nous adressons d'avance un vibrant merci aux généreux donateurs. Que la bénédiction d'En Haut vienne se joindre à la satisfaction qu'ils éprouveront de faire un peu de bien à une paroisse dans la gêne, et de procurer un grand plaisir à ceux que la situation inquiète et qui travaillent à son amélioration.

Une rencontre ?

L'Agence Radio apprend « de source sûre » que le D^r Solf, ancien ministre des colonies et vice-chancelier de l'Empire allemand, a eu, à Fribourg, des conciliabules avec le député socialiste français Longuet et le socialiste anglais Ramsay Macdonald.

MM. Longuet et Ramsay Mac Donald sont effectivement venus en Suisse, puis ils ont passé en Italie ; ils devaient se rencontrer avec des chefs socialistes d'autres pays. Il est douteux que le D^r Solf, qui n'est pas persona grata auprès des socialistes de son pays, ait pris part à ces conciliabules.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant « La Mutuelle ». — Ce soir, mardi, à 8 h. 1/2, répétition à l'Orphelinat.

« Cecilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, mardi, à 8 h. 1/2, assemblée générale ; et jeudi, répétition.

C. A. S., section Moléson. — Séance, mercredi, 11 juin, à 8 h. 30 du soir, au local, Hôtel Suisse, course au Gros Brun ; course des sections romandes ; communications diverses.

Société de chant de la ville de Fribourg. — Ce soir, à 8 h. 1/2, au local, répétition générale pour fête du Sangerbund à Morat, le 22 juin.

Marché de Fribourg

Prix du marché du 7 juin 1919 : Œufs, 1 pour 35 centimes. Pommes de terre, les 5 litres, 80 cent-1 fr. Pommes de terre nouvelles, le 1/2 kg., 0 fr. 70. Choux, la pièce, 30-60 cent. Choux-fleurs, la pièce, 60 cent-1 fr. 50. Carottes, la botte, 25-35 cent. Salade, la tête, 10-20 cent. Pois, 1/2 kg., 1 fr. 20. Haricots, le 1/2 kg., 2 fr. 20. Poireau, la botte, 10-20 cent. Epinards, la portion, 20 cent. Laitue, la tête, 20-35 cent. Oignons, le paquet, 15-20 c. Raves, de paquet, 10-25 cent. Salsifis (scorsonères), la botte, 50 cent. Choucroute, l'assiette, 20 cent. Côtes de bettes, la botte, 15-20 cent. Rhubarbe, la botte, 20-30 cent. Tomates, le 1/2 kg., 1 fr. 70-1 fr. 80. Asperges, la botte, 80 cent-1 fr. 80. Pommes séchées, par kg., 2 fr. 80-3 fr. 20. Poires séchées, par kg., 2 fr. 50. Cerises, le 1/2 kg., 1 fr.-1 fr. 20. Fraises, le 1/2 kg., 1 fr. 50-1 fr. 70. Citrons, la pièce, 10-15 cent. Oranges, la pièce, 20-25 cent.

KEFOL NEURALGIE MIGRAINE BOITE N° 104 TOUTES PHARMACIES

un Etat solide, non par la centralisation, mais par le concours de toutes les énergies individuelles.

M. Gonzague de Reynold a exposé le but poursuivi par les auteurs de la Gloire qui chante. Il a dit que c'était au poète et à l'artiste qu'il appartenait de sauvegarder les traditions.

Pro Sempione

L'assemblée annuelle du Pro Sempione a eu lieu à Berne, sous la présidence de M. Elter, conseiller d'Etat de Vaud.

M. Falcioni, député à la Chambre italienne, a affirmé toute la sympathie des villes italiennes pour l'association.

M. Wellauer a fait un exposé circonstancié du programme d'action pour 1919, qui comprend des mesures propres à faciliter le passage de la frontière aux étrangers désirables, la refonte de la carte de l'automobilisme, la propagande à l'étranger, etc.

L'assemblée a désigné, comme vérificateurs des comptes, MM. Ernest de Weck, syndic de Fribourg, et Bulticzy, président de la Société de développement de Lausanne.

Le procès de Zurich

La Cour pénale fédérale, jugeant les anarchistes de Zurich, a prononcé la libération provisoire de six des accusés, ceux du groupe des « individualistes », affaire distincte de celle de Bertoni et des Hindous. Il s'agit des inculpés Restelli, Ghezzi, Macchi, Castagna, Magni et Pozzi, que l'acte d'accusation représentait comme ayant fabriqué des bombes.

Certaines péripéties des débats paraissent avoir influencé la cour dans un sens défavorable à l'accusation. Telle a été la déposition de l'équivoque D^r Briess, l'homme du consulat britannique, qui dénonça le complot après y avoir coopéré ; telle encore, celle d'un certain Germ, agent provocateur qui tenta de compromettre Bertoni et le chargea ensuite. La cour a également été fâcheusement impressionnée par le refus du juge d'instruction Heusser de donner le nom d'un indicateur sur les dires duquel il a échafaudé une bonne partie de l'accusation. La cour s'est réservé de percer l'anonymat de ce témoin à charge.

On s'est étonné de ne pas voir sur le banc des accusés deux personnages dangereux dont la main apparaît dans cette affaire. On a l'impression que des dénonciateurs intéressés ont agité l'enquête dans certaines voies où elle devait passer à côté de tel ou tel coupable. Les débats ont rendu manifeste que certains accusés, qu'on disait avoir agi de concert, ne se sont jamais vus.

Un charpentier de Genève, non accusé, mais dont le nom a figuré dans un des épisodes du complot raconté par l'accusateur public, a protesté qu'il y avait erreur et qu'il n'a rien à faire là-dedans.

Avec les six Italiens nommés ci-dessus, il y a jusqu'à présent neuf personnes mises hors de cause à la suite des débats.

Le procureur de la Confédération a prononcé samedi son réquisitoire. Il a laissé tomber l'accusation contre les inculpés du groupe des individualistes, sauf un, c'est-à-dire en ce qui concerne Restelli, Ghezzi, Macchi, Fieramonte, Arrigoni, Pozzi, n'ayant contre eux que des présomptions, mais non des preuves ; il a laissé également tomber l'accusation contre Mario Brigo, Priarone, la femme Chambaz, Simonin et Mazier.

Chacun des autres accusés peut être condamné pour l'un des trois chefs suivants : infraction à la loi sur les explosifs ; violation de la neutralité ; crime de droit commun. Le procureur général a requis :

Pour Bertoni : si on admet qu'il a commis une infraction à la loi sur les explosifs, 5 ans et demi de réclusion ; si on admet la simple tentative, 4 ans de réclusion, plus 10 années de privation de droits civiques ; si on admet la violation de la neutralité, outre l'une ou l'autre des premières accusations, 300 fr. d'amende.

Pour Weill : suivant l'une ou l'autre hypothèse, 4 ans, 3 ou 2 ans de réclusion.

Pour Bettolo et Giordano : 3 ans ; pour Marino Brigo : 2 ans ; pour Novveraz, 5 ans ou trois ans si on n'admet que la complicité simple, 9 mois de prison purgée par la préventive ; pour Magni, 2 ans ; pour Monanni, 20 mois de prison, 300 fr. d'amende ; pour Sisti, 1 an 1/2 de réclusion ; au cas où la complicité simple serait admise, 9 mois de prison ; pour Lorenzo Brigo et Benigno Brigo, 9 mois de prison. Les accusés étrangers seront expulsés.

AU TESSIN

On nous écrit de Lugano :

Dans sa séance du 5 juin, le Comité central de l'Association cantonale tessinoise de l'Union populaire a décidé que la réunion générale de cette année-ci aurait lieu à Ravecchia (Bellinzona), le premier dimanche de juillet. Cette réunion prendra probablement les proportions d'un congrès cantonal.

Etant donné le développement que les organisations ouvrières chrétiennes sociales prennent, sous l'égide de l'Union, l'assemblée revêtira une importance particulière. Le Comité a discuté et approuvé diverses résolutions tenant un compte exact des besoins du pays et du moment.

Dimanche 7 février, à eu lieu, à Cevio, l'assemblée très réussie de la section de district de l'Union populaire ; avec ses 300 membres, cette section se trouve à la tête de ses sœurs du canton. Son nouveau président, M. le professeur Zanini, de Cavignon, a déclaré que sa société compterait sous peu un demi-millier d'adhérents.

A Lugano, viennent de se constituer trois syndicats ouvriers féminins affiliés à la fédération suisse des syndicats chrétiens.

†
Monsieur Antoine Gobet et ses enfants, ainsi que les familles Baudois et Gobet, à Noréaz, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver par le décès de
Madame Marie GOBET
née Baudois
enlevée à leur affection, le 9 juin, munie des sacrements de l'Eglise.
L'ensevelissement aura lieu mercredi, 11 juin, à 9 heures, à l'église de Prez-vers-Noréaz.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame veuve Mathilde Bärswyl, ses enfants, ainsi que les parents et alliés, remercient bien sincèrement la commission, la direction et le personnel de l'Usine à gaz, l'association des fonctionnaires communaux, la musique de Landwehr, le Collège Saint-Michel, les amis et connaissances, ainsi que toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

Plus un cheveu ne m'est tombé
depuis que j'emploie votre « Recholin ».
M. Lauper, Courtelary.

Depuis que j'emploie votre « Recholin », mes cheveux ne tombent plus.
M. Rouet, Porrentruy.

(D'autres nombreux certificats à disposition.)
« Recholin » (marque déposée) est, grâce à son heureuse composition, absolument efficace contre pellicules, démangeaisons et la chute des cheveux, fait naître une magnifique chevelure.
Prix : Fr. 3.55 et Fr. 5.50 (grand flacon pour toute la cure). Evitez les contrefaçons.

Dans 10 jours, plus de cheveux gris !
Certificats à disposition !
« Rechs » est un produit clair comme l'eau, absolument inoffensif, qui rend, dans une dizaine de jours, aux cheveux gris, leur couleur d'autrefois. (Exigez le nom Rechs, « Idéale ».) Prix : Fr. 3.50 et 6.50.

Grande vente publique
On vendra aux enchères publiques, samedi 14 juin, dès 9 heures du matin, à la salle du Café des Grand'Places, à Fribourg, une quantité de meubles, tels que : lits complets avec matelas crin, 1 desserte bois dur, canapés, table à rallonge, tables de nuit, chaises rembourrées et cannées, porte-manteaux, chaînes longues, armoires, une chambre à coucher, salon Louis XIV, pendules coucou, séchoirs, pupitres double et simple, fourneaux à pétrole, tapis de table et cocos, service de lavabos, vaisselles, jouets d'enfants. Tous ces articles sont presque neufs.
4086

Tourbe de Dirlaret
sèche et de 1^{re} qualité
Conditions de prix et de paiement favorables pour livraisons immédiates.
Pour tous renseignements et commandes, s'adresser au bureau, 102, rue de Zehringgen, Fribourg. — Téléphone, 3.15. 3870

L'Association des Unives à gaz suisses pour exploitation de la tourbe aux Enpousteux, près des Ponts-de-Martel (Station C. F. F., à Noiraigue)
embauche des ouvriers
pour fabrication de la tourbe maillée. Bons salaires et bonne pension.
3967

On demande, pour tout de suite ou le 1^{er} juillet, bonne
MODISTE
expérimentée et connaissant à fond son métier. Bonne place stable et bien rétribuée. Offres, avec références, photographies et prétentions de salaire, à adresser sous N° 1335, à Publicitas, S. A., Fribourg. 4089

A vendre ou à louer par soumission
à 20 minutes d'une gare, un domaine de 60 poses de terrain, en prés et champs, terrain de 1^{re} qualité, et environ 10 poses de forêts; bâtiments neufs; grange séparée, avec pont de décharge; eau en abondance; beaucoup d'arbres fruitiers; à proximité de la lalterie et de l'école; lumière et force électriques.
Entrée en jouissance au 22 février 1920.
Pour voir et traiter, s'adresser au propriétaire, M. Joseph DELABAYE, à Cornérod. 4083

Quel Régal !
Baisse de prix est pour chacun la
Confiture d'abricots Saxon
Demandez la qualité extra en seaux de 1, 5 et 10 kg. et en bocaux
portant la marque **DOXA** qui vous garantit une qualité succulente

LA PLUS JOLIE PARURE DE LA FEMME



LA MAITRESSE DE MAISON. — Avant mon chocolat, mon chapeau et mon collier, donnez-moi le flacon de CHARBON DE BELLOC. C'est lui qui me donne de l'appétit, de bonnes digestions et une bonne santé; et la santé, voyez-vous, c'est la plus jolie parure d'une femme.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les aigreurs, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.
Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 4 fr. Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 2 fr. 50. — Dépôt général : **Maison Frère, 19, rue Jacob, Paris.** Dépôt général pour la Suisse : **G. VINCI, rue Gustave-Bevilacqua, 8, Acacias, Genève.**
En vente chez : **MM. Bourgnecht & Gottrau, Pharmacie Centrale, Fribourg.**

Poids public, à Fribourg
Le soussigné informe les intéressés qu'il a installé dans son chantier, en face de la gare de Fribourg, un **POIDS PUBLIC** muni d'appareils du dernier perfectionnement. — Capacité de pesage : 12,500 kg.
Paul MAYER, Matériaux de construction,
1, Place de la Gare, 1.

Tailleurs de melasse
pour la taille de fours et fourneaux sont demandés tout de suite, chez **Louis Bourlond, maître-carrier et peelier, Granges-Marnand** près Payerne. 3985

A LOUER
jolie chambre et cuisine meublées. Eau, gaz, électricité. 3989
S'adr. Vignettaz, 21.

Apiculteurs
Cire gaufrée
Pincés à cadres
Enfumoirs
Pipes pour apiculteurs
Voiles à chapeaux
Gants
Boîtes et bidons à miel
Fil de fer étamé
Éperons pour incruster
Brosses à abeilles
Raciors
Couteaux pour déso-perculer
Lampes à tondre
Pulvérisateurs
Mousses
Passoirs pour extracteurs
Coulisseaux d'entrée
Supports pour cadres et planchers à couvrir

E. WASSMER, S. A. Fribourg
On demande pour tout de suite chambre avec pension.
S'adresser : rue Zehringgen, 26, Fribourg.

Quelques bons maçons SONT DEMANDÉS
par Ant. BRUSA, entrepreneur, GUIN

Pères de familles
qui remarquez que vos forces physiques et intellectuelles diminuent, qui craignez de ne plus pouvoir, tôt ou tard, tenir vos postes d'une façon complète, prenez garde et fortifiez vos nerfs à temps de façon à remettre tout votre organisme en état de supporter de nouveau la lutte journalière pour l'existence.
A vos nerfs, le « NERVOSAN », le réputé remède, fortifiant des nerfs, vous rendra les plus grands services. Le NERVOSAN agit directement sur le sang et les nerfs, attaque le mal à sa racine. Il peut, associé à la diète, apporter au malade une guérison complète.
« Le NERVOSAN » est agréable à prendre et produit, après peu de temps déjà, une amélioration sensible. Prix : Fr. 3.50 et Fr. 5.—, dans toutes les pharmacies.

M. AUDÉTAT, le réputé spécialiste OPTICIEN
sera de passage et recevra à
Romont mardi 10 et mercredi 11 juin, à l'HOTEL de CERF
Bulle jeudi 12 juin à l'HOTEL de l'UNION
Examen gratuit de la vue
Lunettes, pince-nez, baromètres, thermomètres instruments d'optique

VENTE PUBLIQUE
Le soussigné vendra aux enchères publiques, jeudi 12 juin, à 9 heures du matin, devant son domicile, à Prez-vers-Noréaz : 3 vaches, 2 génisses de l'année, ainsi que le chédali, savoir : 2 chars à pont, 1 caisse à purin, 1 faucheuse, 1 charne brabant, 1 hache-paille, 1 rateau en fer, 1 buttoir, 2 herbes, 3 colliers de vaches, les fleuries en foin et regain de 4 poses et 1 1/2 pose de froment.
Terme de paiement. 4094-769
L'exposant : Remi Berger.

F. BOPP Ameublements
8, rue du Tir, 8 Fribourg

Meubles fantaisie pour cadeaux
Tables, sellettes
Travaillouses
On demande une **SOMMEBIERE** au courant du service et ayant de bonnes références. A la même adresse, on demande une **fillette de cuisine** pouvant à l'occasion aider au café. 4098
S'adresser par écrit sous P 3883 F à Publicitas S.A., Fribourg.

ON DEMANDE tout de suite, **JEUNE FILLE** de toute confiance, sachant faire la cuisine et les travaux du ménage. Bons gages. 4071
S'adr. : Juan Estruch, vins en gros, Romont.

VOYAGEUR
Voyageur capable est demandé pour le canton de Fribourg.
Vente d'articles courants et indispensables aux campagnards. Bonne commission. 4056
S'adresser les offres sous Case postale, N° 18940, Morges.

A vendre d'occasion **un coffre-fort** à l'état neuf, grandeur moyenne. 3958
S'adr. sous P 3863 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A VENDRE faute d'emploi, **une charrie**
S'adresser : Route de la Glâne, 79, Fribourg.

Paratonnerres
Installations, réparations, vérifications garanties. Spécialité depuis 1881.
R. ERLENBACH, serr., installateur, Fribourg, Beuregard. 3982

Fumeurs !!
Réclamez dans les **magasins de tabac de toute la Suisse** nos **délicieuses cigarettes SATO**
manufacturées avec des tabacs d'Orient de tout premier choix
Prix : 1.— 1.20, 1.30, 1.40, 1.50, 1.60, 1.70, 2.— par 20 pièces.
Société Anonyme des tabacs d'Orient **SATO, Genève.**

CYLINDREUR
connaissant bien la fabrication de la caisse, est demandé tout de suite.
S'adresser à M. Ignace Comte, Scierie de Pérolles, Fribourg. 4082

Chaussures économiques
Si vous avez des habits démodés ou en partie usés, déconsez-les et envoyez les morceaux à **l'atelier de chaussures économiques NEYRUZ (Fribourg)**

où ils seront transformés en de jolies et solides pantoufles, plus ou moins montées, selon le désir. On utilise ainsi le feutre pour semelles et doublures pour le dedans. Quantité d'étoffe indispensable : multipliez le numéro de chaussures par 12. Exemple : N° 40 = 480 grammes, etc., etc.
Se font dans toutes les grandeurs. Travail consciencieux. Plus de 5000 paires depuis le 1^{er} septembre 1917. Nombreuses lettres de remerciements. On n'utilise pas le cuir et on ne fabrique pas pour la vente. Prix : 1 fr. 40 à 1 fr. 90, suivant grandeur. Indiquer le N° de chaussures. — Sur demande, se font avec talons (supplément 40-50 cent.).
Se recommande : **Vve P. Henond, Frère d'envoyer de la marchandise propre.**

On demande
une fille de plus de 16 ans, dans une famille catholique pour aider au ménage et aux travaux de la campagne. Bonne pension, vie de famille et bons gages assurés. Occasion d'apprendre l'allemand.
A la même adresse, un jeune homme libéré de l'école, sachant traire et travailler à la campagne trouverait place aux mêmes conditions.
Adresser les offres sous P 3906 F à Publicitas S. A., Fribourg. 4086

DE LA viande fraîche
Jeune, 1^{re} qualité
Boucherie échevinne, L. Hess, rue des Augustins, Fribourg.

A VENDRE
un râseau à cheval, à l'état neuf. 4090
S'adresser à M. Louis Eltschinger, Villarepos.

A VENDRE
à la Tour-de-Trême, **une maison**

d'habitation de bon rapport, bien située au soleil. S'adresser à M. Louis GENOUD, Cercle catholique, Bulle. 4088

A VENDRE ou A LOUER
à des personnes de toute confiance une **bonne jument**
à deux mains.
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1324 B.

A VENDRE
une faucheuse
chez Pierre Paz, près de la gare, Neyruz.

Prêtre
est demandé pour assurer le service religieux dans saison de montagne. S'adresser à l'Hôtel des Alpes, à Champex (Valais).

La bicyclette PEUGEOT
vient d'arriver

Agents exclusifs : **STUCKY FRERES**
Grillet, 1, Fribourg

A VENDRE
par voie de soumission, ensemble ou séparément les immeubles suivants : **Maison d'habitation** avec petit verger, situés sur le territoire de la commune de **MONTEVAZ** au lieu dit le Serlé.

Terrain avec belle gravière
d'une superficie d'environ 3 poses, territoire de la commune de **PRAROMAN**.
Pour visiter, s'adresser à **Rosine Brunholz, à Praroman**. — Faire parvenir les offres, par écrit, jusqu'au 1^{er} juillet à M^{me} Wicht, au cercle de Narly.

Vente d'immeubles
Jeudi 26 juin, dès 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel des Alpes à Bulle, M^{me} V^{ve} J. Felgel, exposera en vente aux enchères publiques les immeubles qu'elle possède à Champex, désignés au cadastre sous le nom de **Le Raux de la Maula**, près de 12 poses 279 perches et différentes parcelles de terre « Au Fraz », d'une contenance de 406 perches.
H. Pasquier, not., Bulle.

Jeunes filles délicates et anémiques par la grippe
trouveraient reconstitution rapide de la santé dans pension-montagne (suisse française) Altitude 830 m. — Magnifique jardin ombragé, vue directe sur montagnes. — Bains de soleil — promenades variées. — Surveillance sérieuse et soins maternels. Nourriture excellente. Cure d'air merveilleuse — 15 ans de succès étonnants. Faculté de suivre des cours. — Prix 135 fr. par mois ; pour dame 200 fr. — Adresser demandes sous chiffres P 3873 A, à Publicit. S. A., Genève.

FICHET
a repris la **FABRICATION** de tous ses modèles de **COFFRES-FORTS**
et de toutes ses fournitures pour l'installation générale de **Chambres-fortes**
PORTES-FORTES
COFFRES & BLOCS A COMPARTIMENTS p. la LOCATION
COFFRES & ARMOIRES POUR LA GARDE DES TITRES
ARMOIRES REFRACTAIRES
Toute sa serrurerie de précision : Serrures, Verrons et autres fermetures de sûreté.
S'adresser pour la SUISSE :
FICHET, 1, rue du Grütli, — GENÈVE
Téléphone : 83-30 — Adresse télégraphique : COFFICHET-GENÈVE
Envoi franco du Catalogue. Devis et études sur demande.

A VENDRE
la maison portant le N° 43, rue des Alpes. Pour traiter, s'adresser à J. Dueres, serrurier, rue des Alpes, 42.

Pas besoin
d'expliquer qu'un seul essai suffit pour vous convaincre que **SALATIN** est meilleur, plus agréable et plus avantageux que tous les autres vinaigres.

Fûts à bière
Je demande à acheter une certaine quantité de fûts à bière pression, neufs ou d'occasion. Faire offres sous chiffres R. 3741 X, à Publicitas S. A., Lausanne. 3852

F. BOPP
Ameublements
rue du Tir, 8, Fribourg

MEUBLES
pour **Vestibules**
Étagères
Séchoirs

A LOUER
pour le 25 juillet, le 1^{er} étage de la maison n° 73, rue de Lausanne, deux chambres, cuisine, accessoires. S'adresser au 3^{me} étage. 3955

On demande à louer ou à acheter pour entrer en 1920 **UN DOMAINE**
de 20 à 25 poses.
S'adresser sous chiffres P 3715 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Eau-de-vie de marc
pure (pommes et poires). 1^{re} qualité. Envoi depuis 5 litres à 4 fr. 50 le litre, contre remboursement.
Prix spéciaux pour quantités supérieures.
W. Ruegger & Co, distillerie, Aarau.

SERAC
de montagne, gras **TOMMES de CÈVRE**
au prix du jour. Envoyer l'emballage. 4028
M. CURNET, Fromages, Bulle.

A LOUER
au 25 juillet prochain, pour deux **locaux**
dont une pièce très spacieuse située au centre de la principale artère de la ville de Fribourg.

A REMETTRE
gratuitement **une mansarde**
contre quelques services de propriété à rendre. S'adr. sous P 3860 F à Publicit. S. A., Fribourg.

F. BOPP
Ameublements
rue du Tir, 8, Fribourg
Fournitures pour meubles et literie
couteils, crins, liche